

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Bourses d'études 2023-2024 : les précisions de l'ANBG

ENA
Libreville/Gabon

VOILÀ une précision qui vaut son pesant d'or. La Direction générale de l'Agence nationale des bourses du Gabon (ANBG) a explicité l'esprit de son communiqué portant sur l'allocation des bourses au titre de l'année académique 2023-2024. C'est surtout la partie libellée comme suit : l'ANBG " informe les élèves, étudiants et les parents que les bourses d'études ne seront attribuées, au titre de l'année académique 2023-2024, qu'aux apprenants souhaitant poursuivre leurs

études à l'étranger dans les établissements d'enseignement supérieur publics ", qui a été sujette à caution et suscité la protestation d'une frange importante des étudiants. Ces derniers, à l'annonce de ce communiqué, n'ont pas manqué de crier à " l'injustice " et à " la discrimination ". Et en guise de protestation, ils ont tenté de barricader le portail de l'Université Omar-Bongo (UOB) en début de semaine. Mais à l'ANBG, telle n'est ni la lettre ni l'esprit de l'annonce. Le communiqué cible uniquement " les apprenants souhaitant poursuivre leurs études à l'étranger ".

L'organisme gestionnaire des allocations d'études au Gabon invite ceux-là à s'inscrire ou à demeurer uniquement dans les établissements d'enseignement supérieur publics. Et dans la foulée, l'ANBG apporte un détail de taille : " La décision de ne prendre en charge que les étudiants inscrits dans les établissements publics à l'étranger ne concerne pas les nationaux ". Voilà qui a le mérite d'être clair.



Photo: COE/L'Union

Le siège de l'ANBG à Oloumi.

Francophonie: le Gabon présent aux assises du Caire

SNN
Libreville/ Gabon


OUVERTE en début de semaine au Caire (Égypte), la 6^e Conférence ministérielle francophone de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'est achevée hier. Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique, du Transfert des technologies, de la Culture et des Arts, le Pr Patrick Mouguiama-Daouda, y a pris part aux côtés d'une trentaine d'autres ministres des pays membres de l'OIF affiliés à l'Agence universitaire de la Francophonie. Cette rencontre internationale avait, entre autres, pour enjeu majeur la validation du manifeste pour une diplomatie scientifique francophone. En effet, face aux nouveaux défis mondiaux (pandémies, changements climatiques, cybercriminalité, etc.) les décideurs des pays affiliés à l'Agence universitaire de la Francophonie ambitionnent d'y apporter une réponse commune. D'où la promotion



Photo: D.R./L'Union

Le ministre en charge de l'Enseignement supérieur, Patrick Mouguiama-Daouda, a pris part aux travaux.

d'une "Diplomatie scientifique francophone". Laquelle permettra d'ouvrir un nouvel espace géopolitique avec de nouveaux échanges entre les parties prenantes. Plusieurs thématiques à enjeux scientifiques étaient inscrites au menu des travaux du Caire : " L'Intelligence artificielle face à la pluridisciplinarité", " La Publication scientifique francophone", "L'entrepreneuriat étudiant", "La prospective en éducation", etc.



COMMUNIQUÉ
(Portant rappel du paiement des cotisations du 3T2022)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale invite tous les employeurs n'ayant pas encore procédé à la déclaration et au paiement des cotisations du troisième trimestre 2022 à bien vouloir s'y soumettre dès parution du présent communiqué, conformément à l'article 30 alinéa 1 du Code de Sécurité Sociale.

Le non-respect des échéances prescrites engendrera des pénalités conformément aux articles 29 (alinéa 2) et 30 (alinéa 2) du Code de Sécurité Sociale.

Notre ambition : mieux vous servir

Fait à Libreville, le 14 octobre 2022

L'Administrateur Provisoire

Christophe EYI

2070, Avenue Georges Damas Aleka, Batavia • B.P : 134 Libreville - Gabon Tél : (+241) 011 79 12 00 • Fax : (+241) 011 74 64 25
Centre d'appels : 1432 • Service plaintes clients : 1431 www.cns.gn • facebook : caissenationaledesecuritesocialegabon-officiel